



agglomération Castres-Mazamet

Rapport d'activité **2011**
Finances et organisation des services

FINANCES	3
<i>BUDGET PRINCIPAL</i>	4
- Évolution des grands équilibres	
- Fonctionnement	
- Effort d'équipement	
- Dette	
<i>BUDGETS ANNEXES</i>	11
- Site d'activité	
- Espace ressources	
- Immobilier d'entreprise	
- Transports Libellus	
- Piscines et patinoire	
- Déchets ménagers	
- Assainissement	
<i>BILAN</i>	15
<i>TRÉSORERIE</i>	16
<i>DONNÉES STATISTIQUES ET FINANCIÈRES</i>	17
<i>LEXIQUE FINANCIER ET BUDGÉTAIRE</i>	18
ORGANISATION ET RESSOURCES HUMAINES	19
<i>ORGANISATION DES SERVICES</i>	20
<i>SÉCURITÉ AU TRAVAIL</i>	21
<i>FORMATION</i>	21
<i>SERVICES RESSOURCES</i>	23
- Communication & marketing territorial	
- Systèmes d'information et logistique	
- Affaires juridiques et marchés	

Finances

Afin d'offrir une lisibilité et un suivi de la gestion des équipements et des compétences, le budget de la Communauté comprend le budget principal qui est un budget de missions et d'actions ainsi que de soutien aux budgets annexes, et 10 budgets annexes qui permettent de présenter de façon distincte la gestion des différentes activités administratives, ou industrielles et commerciales.

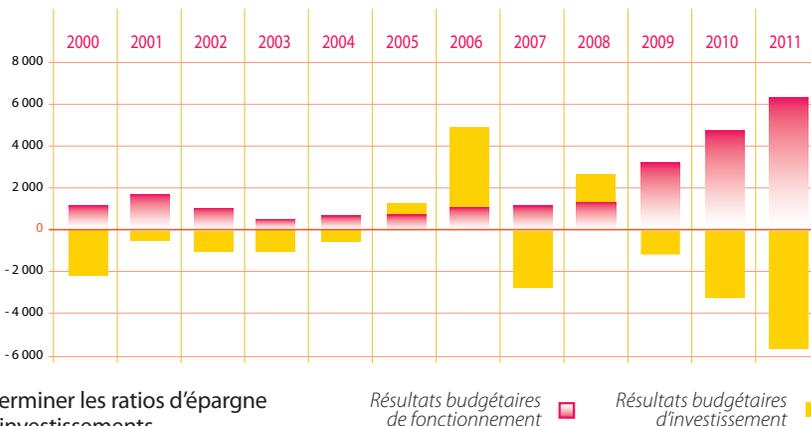
BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal concentre les grandes priorités des compétences de la Communauté : développement économique, enseignement supérieur, voirie.

Évolution des grands équilibres

Sur la période 2000 - 2011, les résultats budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement des comptes administratifs ont évolué de la manière suivante :

Évolution des résultats par section en milliers d'euros



Ces résultats permettent de déterminer les ratios d'épargne et le mode de financement des investissements.

Section de fonctionnement En milliers d'€	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Recettes de fonctionnement	31 234	31 548	31 582	31 549	33 823	33 792	34 253	36 026
Fiscalité	15 640	16 348	16 698	16 659	17 974	19 230	19 668	20 823
Dotations	13 250	13 176	14 379	13 904	14 077	14 097	13 965	14 456
Autres	2 342	2 023	406	986	1 772	465	620	747
Dépenses de fonctionnement	31 482	30 823	30 242	29 722	31 074	31 290	31 352	32 561
Personnel	2 758	2 968	2 047	2 176	2 366	2 466	2 526	2 633
Subventions	9 953	6 752	6 506	6 558	7 295	6 809	7 642	7 906
Charges de gestion	2 347	1 608	1 617	1 565	1 727	1 981	1 716	1 880
Atténuation de charges dont attribution de compensation dont dotation de solidarité	14 838 14 497 341	18 122 16 410 1 711	17 945 16 138 1 807	17 823 15 923 1 900	17 964 15 913 2 051	18 116 15 913 2 167	17 585 15 297 2 256	18 027 15 297 2 256
Intérêts de la dette	404	696	1 187	1 222	1 327	1 311	1 258	1 267
Autres	1 182	677	939	378	395	607	625	848

Ratios de gestion budgétaire <i>En milliers d'€</i>	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Excédent de fonctionnement (1)	- 248	724	1 341	1 827	2 749	2 502	2 899	3 465
Capital de la dette propre (2)	254	310	330	503	542	583	621	661
solde budgétaire (1-2=a)	- 502	414	1 011	1 324	2 207	1 919	2 278	2 804

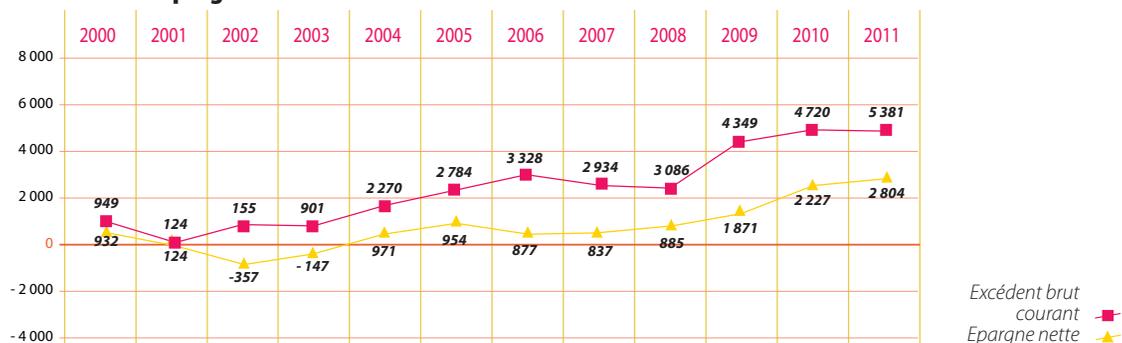
Section d'investissement <i>En milliers d'€</i>	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Recettes d'investissement (b)	7 511	4 825	12 546	2 249	8 174	1 015	1 508	1 052
Dotations et participations	443	2 178	2 456	2 249	4 174	1 015	885	1 052
Emprunts réalisés	7 068	2 647	10 090	0	4 000	0	623	0
Dépenses d'investissement (c)	6 307	2 955	9 964	10 773	6 185	3 747	5 022	3 896
Variation du solde budgétaire (a+b-c)	702	2 284	3 593	- 7 200	4 196	- 813	- 1 236	- 41
Solde budgétaire	- 41	2 244	5 837	- 1 364	2 832	2 020	786	745

L'exercice 2011, dans la continuité des budgets depuis 2004, poursuit dans la voie d'une amélioration des ratios de gestion permettant ainsi de contribuer au financement de l'investissement. Afin d'apprécier les résultats budgétaires, il convient de les rapprocher des soldes financiers.

Épargne de gestion <i>En milliers d'€</i>	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1 - Produits courants	30 070	31 287	31 443	31 056	32 439	33 720	34 189	35 828
2 - Charges courantes hors subv. d'équip.	27 800	28 504	28 115	28 122	29 352	29 372	29 469	30 447
3 - (1-2) Excédent brut courant	2 270	2 784	3 328	2 934	3 086	4 349	4 720	5 381
4 - Solde opérations exceptionnelles	- 439	- 659	- 934	- 372	- 370	- 499	- 643	- 648
5 - (3+4) Épargne de gestion	1 831	2 125	2 394	2 561	2 716	3 850	4 077	4 733
6 - Intérêts de la dette propre	606	859	1 187	1 221	1 290	1 396	1 229	1 268
7 - (5-6) Épargne brute	1 226	1 265	1 207	1 340	1 427	2 454	2 847	3 465
8 - Capital de la dette propre	254	310	330	503	542	583	621	661
9 - (7-8) Épargne nette	971	954	877	837	885	1 871	2 227	2 804

Certains résultats budgétaires ont nécessité un retraitement comptable, en particulier de subventions d'équipement, afin de permettre une comparaison des soldes de gestion et de neutraliser les évolutions de la réglementation comptable.

Évolution de l'épargne nette en milliers d'euros

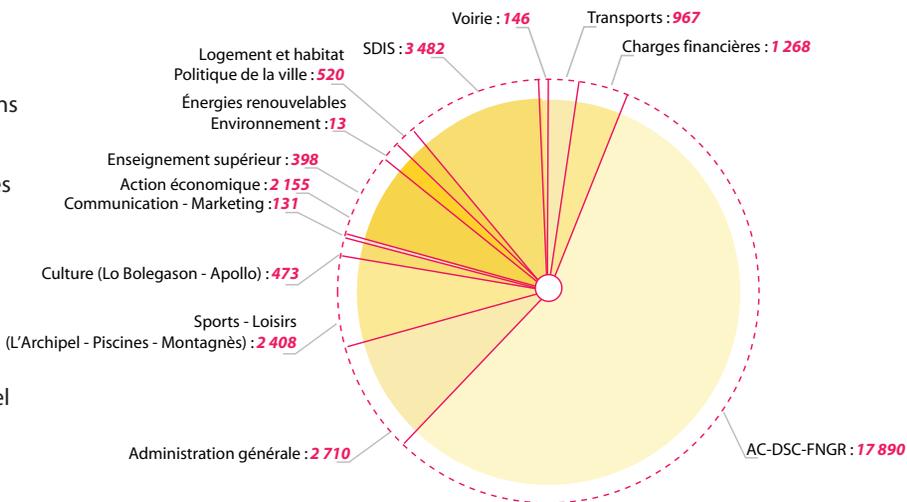


Fonctionnement

En 2011, la Communauté a consacré 54,9 % de ses dépenses à des versements aux communes et 45,1 % des dépenses, soit 14,7 millions d'euros, aux charges d'exercice effectif de ses compétences ; ces charges sont en croissance de 6,5 % par rapport à 2010.

Ces charges directes se répartissent par activité de la manière suivante, les dépenses de personnel et des charges générales étant regroupées dans le poste administration générale.

Budget principal - Répartition des dépenses de fonctionnement : 32 361 milliers d'euros



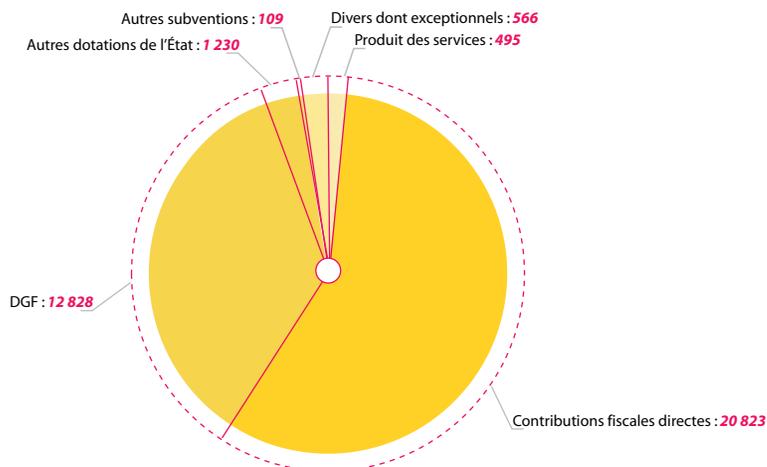
Pour faire face aux charges de ses compétences, les principales ressources de la Communauté d'agglomération proviennent désormais des impôts des ménages tels que la taxe d'habitation et la taxe

foncière, des impôts des entreprises à travers la contribution économique territoriale qui remplace la taxe professionnelle, et de la Dotation globale de fonctionnement de l'État. Les ressources fiscales ont progressé

de 5,25 % rapport à 2010 (+1,8 million d'euros).

Le montant de la DGF a été de 12,8 millions d'euros, en baisse de 3 % par rapport à la DGF 2010.

Recettes réelles de la section de fonctionnement : 36 051 milliers d'euros



Effort d'équipement

Le budget d'investissement de la Communauté pour le seul budget principal s'est élevé à près de 4 millions d'euros.

Les principales opérations d'investissement sont identifiées dans le budget par le biais d'opérations budgétaires spécifiques pour un montant total 2011 de 2,6 millions d'euros :

- 1 million d'euros pour le développement et l'entretien programmé des zones d'activités,
- 0,3 million d'euros pour l'extension du réseau haut débit,
- 1,3 million d'euros pour la réalisation de la Voie urbaine nord de Castres.

En outre, la Communauté soutient des projets d'équipement portés par des tiers publics et privés (État, établissements publics et communes, entreprises...), auxquels la Communauté d'agglomération verse des subventions d'équipement, soit 0,9 million d'euros.

L'effort d'équipement total de la Communauté d'agglomération s'apprécie par la sommation des dépenses directes d'investissement et des subventions d'équipement :

Effort d'équipement <i>En milliers d'€</i>	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1 - Subventions d'équipement	2 043	847	7 782	3 191	2 025	2 216	1 098	875
2 - Dépenses directes d'investissement	6 307	2 955	2 122	7 583	4 082	1 314	3 868	3 022
3 - (1+2) Total	8 350	3 802	8 904	10 774	6 107	3 531	4 966	3 897

Le financement de l'équipement repose sur : des subventions dont la plupart ont pour origine le Contrat de projets État-Région, la convention territoriale d'agglomération, le contrat Atouts-Tarn ; le fonds de compensation de la TVA ; le recours à l'emprunt :

Financement de l'équipement <i>En milliers d'€</i>	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
CPER État-Région	48	1 097	124	367	76	168	-	-
Contrats d'aggl. & Atout Tarn	-	135	772	591	433	545	-	371
Autres subventions	34	55	141	97	47	23	208	-
Sous total des subventions	82	1 287	1 037	1 055	556	736	208	371
FCTVA	361	891	1 400	1 192	843	253	623	413
Emprunts	7 068	2 647	10 090	0	4 000	0	623	0
Autres	-	-	-	-	-	-	170	267
Total des recettes (y.c. divers)	7 511	4 825	12 545	2 249	8 174	1 015	1 508	1 052

En 2011, seule la convention territoriale d'agglomération 2008-2013 conclue avec l'État, la Région et le contrat Atouts-Tarn avec le Département, ont permis le financement des opérations communautaires.

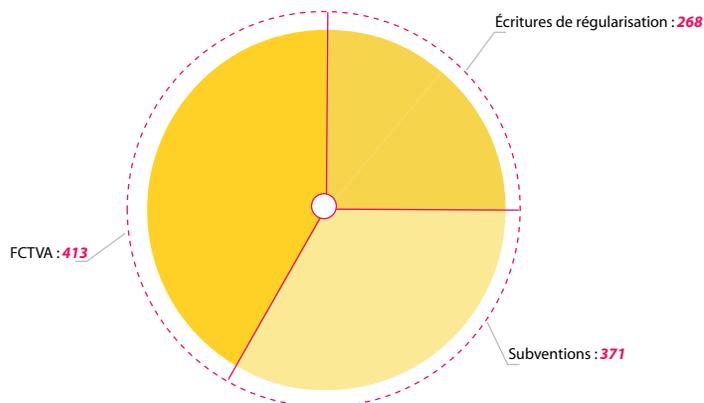
Les dépenses réalisées en section d'investissement correspondent au cumul des dépenses d'équipement et aux charges de remboursement du capital de la dette pour un total de plus de 4,6 millions d'euros.

Aux 3,9 millions d'euros de dépenses d'investissement du budget principal, il convient d'ajouter 8,5 millions d'euros comptabilisées dans le cadre des budgets annexes afin de connaître l'ensemble des dépenses d'équipement de la Communauté d'agglomération.

Dette

Afin de financer les projets, la Communauté d'agglomération a recours à l'emprunt ; d'autre part, certains emprunts ont été transférés des communes

Recettes réelles d'investissement : 1 508 milliers d'euros



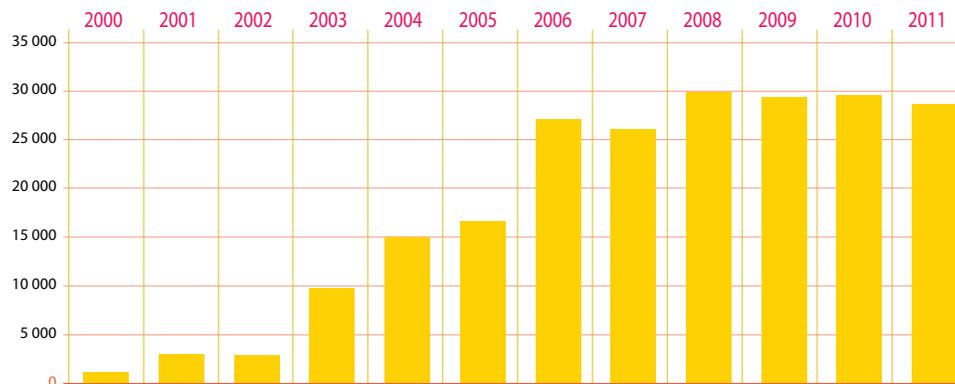
à l'occasion des transferts de compétences et des charges correspondantes.

Depuis 2008 l'encours de la dette a baissé, plus particulièrement en 2011, à défaut de

mobilisation d'emprunt ; elle est essentiellement à taux fixe (93 %).

Dette du budget <i>En milliers d'€</i>	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Capital restant du net au 1/01	8 422	15 236	17 572	27 332	26 829	30 287	29 704	29 707
Capital remboursé	254	310	330	503	542	583	620	661
Capital emprunté	4 968	2 647	10 090	0	4 000	0	623	0
Capital au 31/12 de l'année	13 136	17 572	27 332	26 829	30 287	29 704	29 707	29 046
Intégration ou sortie de Dette	2 100	0	0	0	0	0	0	0
Total	15 236	17 572	27 332	26 829	30 287	29 704	29 707	29 046

Dette en capital au 31/12 en milliers d'euros



BUDGETS ANNEXES

Site d'activité

Outre les crédits affectés pour l'entretien et la réhabilitation des zones d'activité, quatre budgets annexes ont été créés pour identifier les opérations d'aménagement en cours faisant l'objet d'une comptabilisation de stock. Par budget, les montants d'investissement réalisés en 2011 ont été les suivants :

Budget	ZAC du Causse : trois secteurs (Castres-Labruguière)	0,7
	Zone du Thoré (Mazamet-Aussillon)	1,9
	Zone de l'Écosite (Labruguière)	-
	Zone de Galinrey (Aiguefonde)	0,1
	Lotissement de Molière basse	0,1
	Total <i>En millions d'euros</i>	2,7

Espace ressources

Ce budget identifie les charges d'exploitation de l'immeuble occupé, pour partie en location par des organismes de développement économique et des entreprises, et pour partie par les services de la Communauté d'agglomération. Ces dépenses sont compensées par une participation du budget principal à hauteur de 0,2 million d'euros. Le budget présente ainsi un résultat d'exploitation et une section d'investissement excédentaire.

Espace ressources <i>En milliers d'€</i>	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Résultat d'exploitation reporté	+2	-4	0	0	+3	+28	+32	+51

Au 31 décembre 2011, la dette du budget Espace Ressources s'élève à 0,1 million d'euros.

Immobilier d'entreprise

Ce budget, qui regroupe l'ensemble des immeubles construits et/ou gérés par la Communauté d'agglomération (en location simple sous forme d'hôtel tertiaire ou pépinière, en location acquisition), a généré un chiffre d'affaires d'environ 0,4 million d'euros et bénéficié d'une subvention d'équilibre du budget principal de 1,1 million d'euros en 2011. En 2011, l'investissement de 3,9 millions d'euros a été essentiellement consacré à la réalisation d'un second hôtel d'entreprises : L'Arabase 2.

Le budget présente un résultat d'exploitation excédentaire et une section d'investissement déficitaire.

Immobilier d'entreprise <i>En milliers d'€</i>	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Résultat d'exploitation reporté	+235	+207	+176	+119	+123	+129	+129	+379

Au 31 décembre 2011, la dette du budget ICIC, qui s'élève à 3,2 millions d'euros, est en réduction de 0,2 million d'euros par rapport à 2010.

Transports Libellus

Les transports urbains Libellus et Mobi-Libellus offrent aux usagers leurs services gratuits. Le financement de ce budget est

assuré par le produit du versement transport et par le budget principal, qui participe à l'équilibre à hauteur de 0,4 million d'euros. En 2011, l'investissement de l'ordre de 0,1 million d'euros n'a pas pris en

compte l'acquisition de nouveaux bus. Les résultats 2011 présentent un excédent en exploitation et une section d'investissement très légèrement déficitaire eu égard à la capacité d'autofinancement.

En milliers d'€	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Versement transport	1 993	2 469	2 634	2 711	2 795	2 821	2 971	3 011
Participation du budget principal	284	290	142	0	0	152	182	445

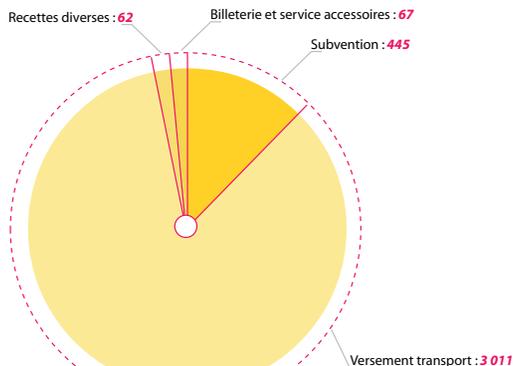
Les résultats 2011 présentent un excédent en exploitation et une section d'investissement très légèrement déficitaire eu égard à la capacité d'autofinancement.

Régie Libellus En milliers d'€	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Solde d'exploitation reporté	- 6	+ 162	+ 266	+ 519	+ 581	+ 797	+ 1 256	+ 1 187
Affectation à l'investissement	0	0	0	0	- 151	- 6	- 127	- 565
Résultat d'exploitation reporté	- 6	+ 162	+ 266	+ 519	+ 430	+ 791	+ 1 129	+ 623

En 2011, l'investissement de l'ordre de 0,1 million d'euros n'a pas pris en compte l'acquisition de nouveaux bus.

Budget transports - Répartition des recettes réelles d'exploitation : 3 585 milliers d'euros

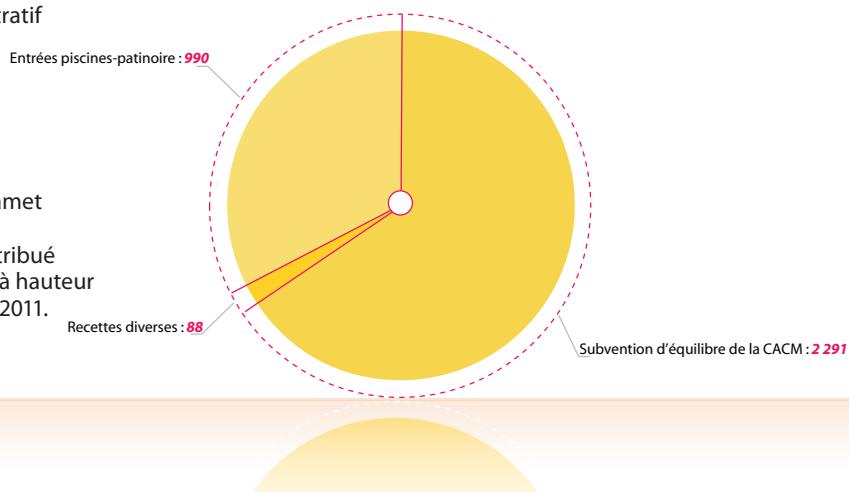
Au 31 décembre 2011, la dette du budget Transport, qui s'élève à 0,8 million d'euros, est en réduction de 0,2 million d'euros par rapport à 2010.



Piscines et patinoire

Budget Equipements aquatiques - Répartition des recettes de fonctionnement : 3 369 milliers d'euros

Ce service public administratif dispose d'un budget annexe identifiant les charges et les produits directs de la piscine-patinoire L'Archipel ainsi que ceux des piscines de Mazamet et Caneton de Castres. Le budget principal a contribué à l'équilibre de ce budget à hauteur de 2,3 millions d'euros en 2011.



En 2011, le budget présente un investissement de l'ordre 0,6 million d'euros .

Archipel En milliers d'€	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Résultat de fonctionnement	+ 29	+ 347	+ 316	+ 662	+ 264	+ 256	+ 532
Affectation à l'investissement	0	0	0	- 596	- 116	0	0
Résultat de fonctionnement reporté	+ 29	+ 347	+ 316	+ 66	+ 148	+ 256	+ 532

Au 31 décembre 2011, la dette du budget équipements aquatiques, qui s'élève à 3,5 millions d'euros, est en réduction de 0,2 million d'euros par rapport à 2010.

Déchets ménagers

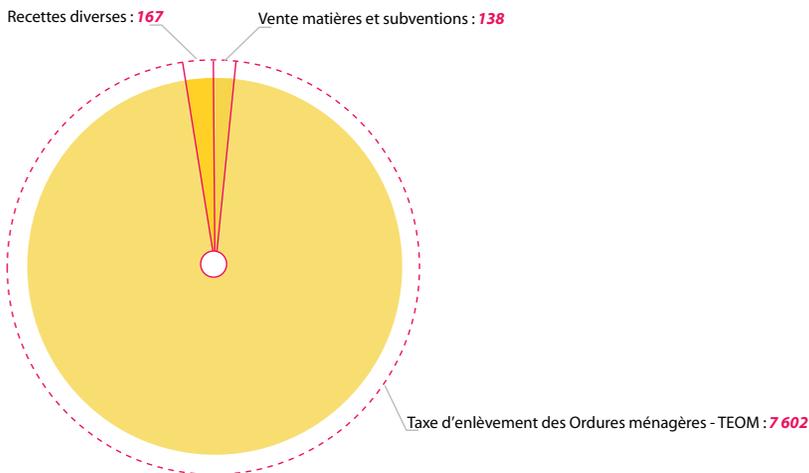
Ce service public administratif identifie les charges et les produits directs de la collecte et du traitement des ordures ménagères pour l'ensemble des communes

membres de la Communauté d'agglomération. Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est voté selon 17 zones de collecte. En 2011, le budget présente un investissement de l'ordre de 1,1 million d'euros

pour un résultat de fonctionnement excédentaire et un résultat global équilibré (à noter : près de 50 % de l'excédent de fonctionnement soit 0,6 million d'euros sont affectés au financement d'une partie du déficit d'investissement).

Déchets ménagers En milliers d'€	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Résultat de fonctionnement	+ 476	+ 569	+ 519	+ 727	+ 638	+ 783	+ 848	+ 1 283
Affectation à l'investissement	- 476	- 47	0	- 309	- 256	- 401	- 215	603
Résultat de fonctionnement reporté	0	+ 522	+ 519	+ 418	+ 382	+ 382	+ 633	+ 680

Budget déchets ménagers - Répartition des recettes réelles de fonctionnement : 7 766 milliers d'euros



Au 31 décembre 2011, la dette du budget déchets ménagers, qui s'élève à 1 million d'euro, est en augmentation de 0,2 million d'euros par rapport à 2010.

Assainissement

Ce budget comptabilise le coût de fonctionnement de la station d'épuration industrielle par lagunage aéré de la ZAC du Causse.

Assainissement En milliers d'€	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Résultat de fonctionnement	+ 38	+ 40	+ 36	+ 78	+ 113	+ 93	+ 104	+ 143
Affectation à l'investissement	-	-	-	-	-	-	- 38	-16
Résultat de fonctionnement reporté	+ 38	+ 40	+ 36	+ 78	+ 113	+ 93	+ 66	+127

Au 31 décembre 2011, la dette du budget assainissement s'élève à 0,3 million d'euros.

BILAN

La transformation du district en Communauté d'agglomération et le développement des compétences ont donné lieu à des intégrations successives dans la comptabilité communautaire d'éléments

d'actif (immobilisations) et de passif (emprunts).

Le patrimoine communautaire comprend les matériels, terrains et équipements nécessaires à l'exercice de ses compétences. Les variations du montant de l'actif proviennent

des subventions d'équipement versées à des tiers et immobilisées et des travaux sur les équipements communautaires : sites d'activités, équipements, voirie.

Actif net au 31 décembre En milliers d'€	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
TOTAL CONSOLIDÉ	35,4	47,1	59,3	72,3	93,6	106,6	111,7	117,1	125,2	134,4	140,9

L'essentiel des mouvements au passif concerne les mouvements de la dette. L'évolution du stock

de la dette dépend des besoins de financement de la Communauté d'agglomération dans le cadre

d'une gestion optimale de sa trésorerie.

Capital restant dû au 31 décembre En milliers d'€	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
TOTAL CONSOLIDÉ	4,0	4,4	11,7	18,5	23,8	36,4	36,0	38,7	37,7	39,5	39,1

TRÉSORERIE

L'encours de trésorerie a varié de manière importante depuis 2000 tout en restant à un niveau

élevé jusqu'en 2008. Depuis 2009, du fait de la faible mobilisation de l'emprunt, le niveau de trésorerie a diminué et le recours à la ligne de trésorerie a été

nécessaire avec la mise en œuvre de la gestion de trésorerie zéro.

Trésorerie En milliers d'€	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1 ^{er} janvier	1,7	6,0	3,6	1,6	4,0	2,5	4,3	6,7	1,6	1,1	0,1	0,02
31 décembre	6,0	3,6	1,6	4,0	2,5	4,3	6,7	1,6	1,1	0,1	0,02	0,07

2011 - Évolution de la trésorerie en milliers d'euros



DONNÉES STATISTIQUES ET FINANCIÈRES

Ratios de la loi de l'administration territoriale de la République du 6 février 1992

Ratios de niveau (en euros par habitant) relatifs au budget principal			
1	Dépenses réelles de fonctionnement <i>Population</i>	374,01 €	Mesures du service rendu
2	Produits des impositions directes <i>Population</i>	234,62 €	Mesures de l'importance des recettes émanant du contribuable communautaire
3	Recettes réelles de fonctionnement <i>Population</i>	408,60 €	Mesures des moyens financiers récurrents
4	Dépenses d'équipement brut <i>Population</i>	59,75 €	Mesure l'effort d'équipement
5	Encours de la dette au 31/12 <i>Population</i>	354,38 €	Mesure de l'endettement
6	Dotations Globales de Fonctionnement <i>Population</i>	158,05 €	Mesure de la principale dotation de l'État versée aux communautés d'agglomération
Ratios de structure relatifs au budget principal			
7	Dépenses de personnel <i>Dépenses réelles de fonctionnement</i>	8,06 %	Mesure relative des charges de personnel
8	Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de la dette en capital <i>Recettes réelles de fonctionnement</i>	93,35 %	Mesure de la marge de manœuvre relative pour dégager de l'auto-financement
9	Dépenses d'équipement brut <i>Recettes réelles de fonctionnement</i>	14,62 %	Mesure le poids relatif de l'investissement au sein du budget
10	Encours de la dette <i>Recettes réelles de fonctionnement</i>	86,73 %	Mesure de l'endettement

LEXIQUE FINANCIER ET BUDGÉTAIRE

• **Compte administratif**

Le Compte administratif est le document qui retrace, par rapport aux prévisions autorisées par l'assemblée délibérante (*Budget Primitif + Décisions Modificatives*), les opérations réalisées au cours de l'exercice et fait apparaître le résultat de clôture.

• **Compte de gestion**

Le Compte de gestion est le document dans lequel le comptable de la Communauté d'agglomération (*receveur*) présente l'ensemble des opérations comptables auxquelles il a procédé durant le dernier exercice clos.

• **Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement du budget enregistre les opérations courantes telles que les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la Communauté d'agglomération (*dépenses de personnel, frais de gestion, frais financiers...*).

Pour les budgets annexes, la section de fonctionnement comprend les charges relatives à l'enlèvement des ordures ménagères, à la gestion du service public de transport en commun, à la gestion de la piscine – patinoire, à l'exploitation de bâtiments industriels propriété de la Communauté d'agglomération.

• **Section d'investissement**

La section d'investissement du budget retrace les opérations relatives au patrimoine de la Communauté d'agglomération (*détenu en propre ou mis à disposition par les Communes*) ou en direction de tiers. Ces opérations concernent notamment les biens mobiliers, immobiliers détenus par la Communauté d'agglomération (*travaux dans les zones d'activité...*), ses créances et ses dettes (*remboursement en capital de la dette, souscription d'emprunt*) ou les subventions d'équipement versées à des tiers.

• **Opérations réelles (dépenses / recettes) - Opérations d'ordre (dépenses / recettes)**

Les opérations budgétaires sont composées d'opérations réelles et d'opérations d'ordre. Ces dernières correspondent à des jeux d'écritures n'impliquant ni encaissement ni décaissement. L'analyse du Compte administratif se base donc sur des flux réels.

• **Épargne brute**

L'épargne brute est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent contribue aux besoins de financement de la section d'investissement. L'épargne brute mesure donc la capacité de la Communauté d'agglomération à rembourser sa dette et à autofinancer une partie de ses investissements. Cette notion peut être rapprochée de celle de capacité d'autofinancement.

• **Épargne nette**

L'épargne nette est égale à l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Elle correspond donc à l'excédent des recettes de fonctionnement qui sert à financer les dépenses d'investissement.

• **Encours de dette ou capital restant dû**

Il s'agit du stock de dette détenu à un moment donné : l'encours au 31 décembre est égal à l'encours constaté au 1er janvier, diminué des remboursements d'emprunt et augmenté des emprunts contractés durant l'exercice.

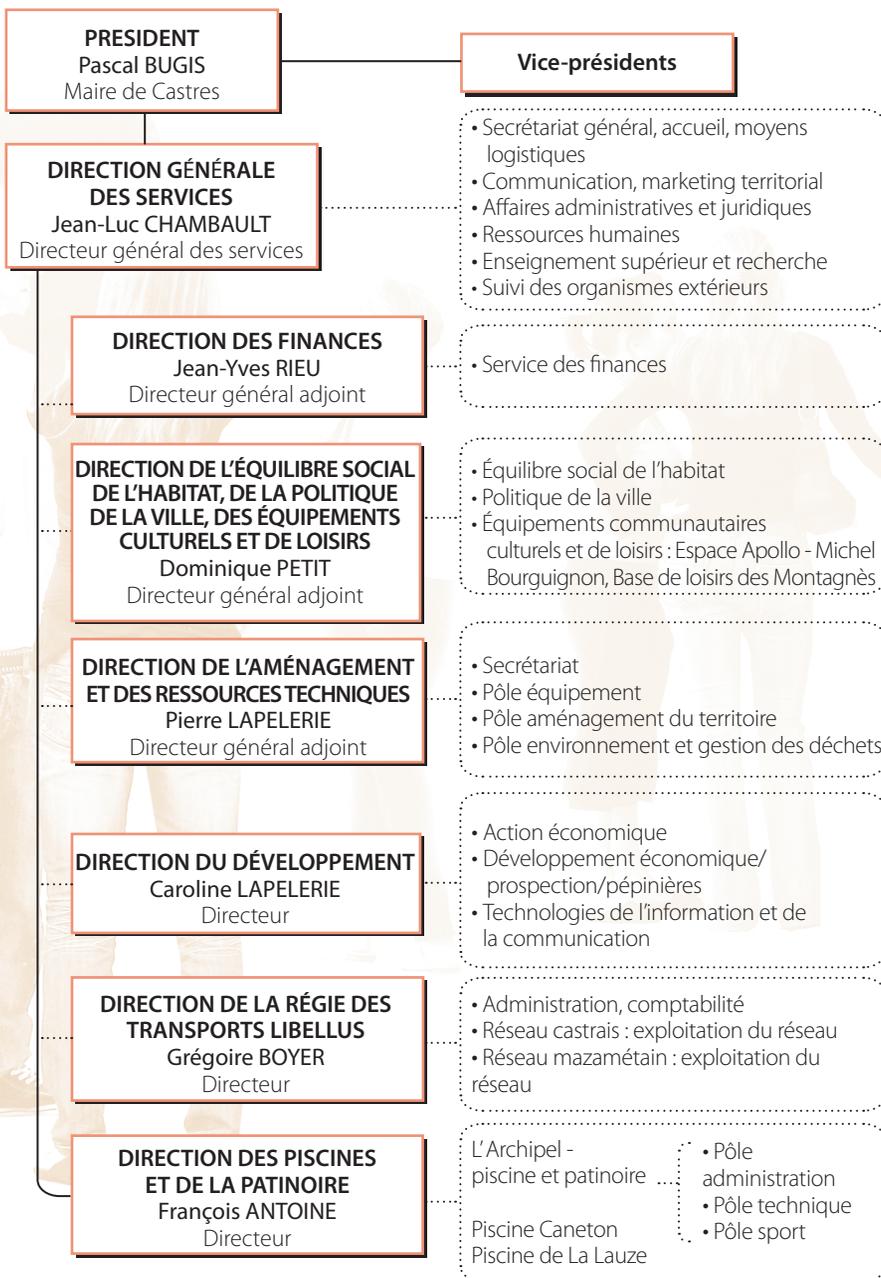
• **Lignes de trésorerie**

Il s'agit de crédits de trésorerie à court terme qui ont une durée de vie inférieure à l'année et sont comptabilisés hors budget. Ces outils financiers sont utilisés par les collectivités dans le cadre de leur gestion de trésorerie.

Organisation et Ressources humaines

ORGANISATION DES SERVICES

L'exercice direct de ses compétences par la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet se fait au travers de ses services, selon l'organigramme schématique suivant en vigueur en 2011 :



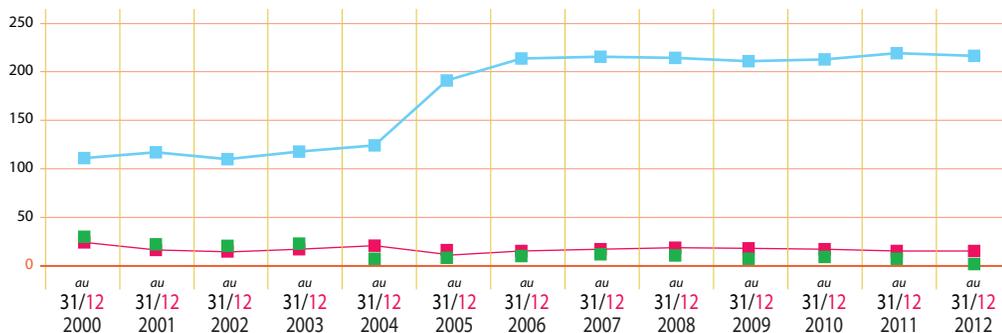
Au 31 décembre 2011, les 236 agents permanents (219 titulaires, 16 contractuels et 1 apprenti) de la Communauté d'agglomération étaient répartis dans les directions comme suit : Direction générale des services 21, Direction des finances 5, Direction de l'habitat, de la politique de la ville et des équipements culturels et de loisirs 11, Direction de

l'aménagement et des ressources techniques 91, Direction du développement 7, Régie des transports 56, Direction des piscines et de la patinoire 45.

S'ajoutent à ces effectifs les agents non titulaires remplaçants et les vacataires (50 agents en décembre 2011) recrutés pour remplacer les agents titulaires indisponibles

(maladies ou accidents du travail) ou pour renforcer ponctuellement les services en cas de surcroît de travail.

Évolution des effectifs permanents de 2000 à 2011



Au cours de l'année 2011, les effectifs des agents permanents ont légèrement diminué. Cette baisse est due en partie aux départs à la retraite intervenus dans l'année.

fonctionnement des services de la collecte des déchets ménagers et de L'Archipel notamment, suite à des absences pour maladie ou accident du travail.

Titulaires —
Contractuels —
Contrats de droit privé —

En revanche, le recours aux agents non titulaires remplaçants est plus important en 2011. Des renforts d'effectifs ont été nécessaires pour assurer le bon

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La Communauté d'agglomération poursuit son action pour la prévention de la santé sur le lieu de travail et pour l'amélioration permanente des conditions du travail dans les services les plus exposés aux risques professionnels : collecte des déchets, transports urbains, piscines-patinoire, espaces verts...

Une formation de sensibilisation aux risques liés à la collecte des déchets ménagers a été notamment organisée en 2011, en direction des agents de collecte.

En 2011, le Comité technique paritaire s'est réuni le 4 octobre ; le Comité d'hygiène et de sécurité a été consulté le 4 mars pour la mise à jour du document unique qui dresse l'inventaire des risques auxquels peuvent être exposés les agents et précise les moyens de protection et prévention mis en œuvre.

FORMATION

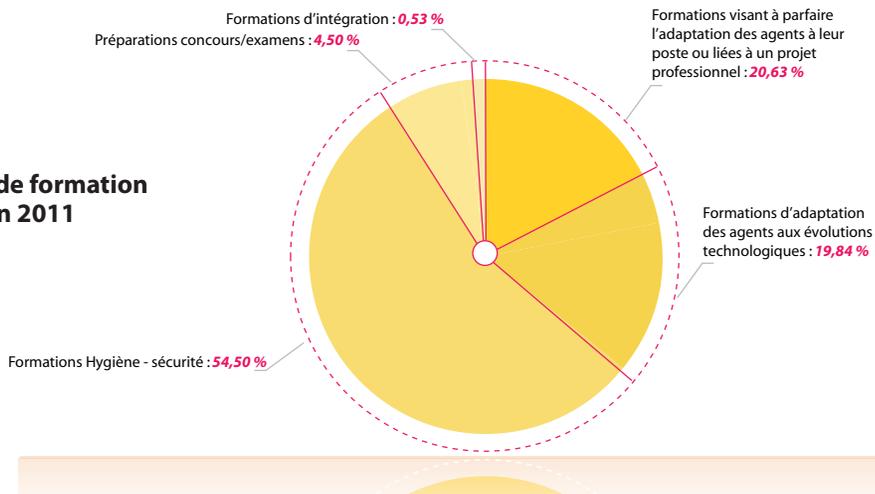
Le plan de formation 2011 a été élaboré dans le souci de répondre au plus près aux besoins des services en matière de développement et d'acquisition de compétences des agents, mais aussi pour améliorer l'adaptation des agents à leur poste de travail et prendre en compte, en fonction des possibilités existantes, les demandes individuelles ; priorité a été donnée aux formations nécessaires ou obligatoires en hygiène et sécurité.

103 actions de formation ont ainsi été engagées pour 157 agents, soit 62,90 % de l'effectif de la Communauté d'agglomération ; 59 ont été organisées par le CNFPT et le CDG 81 et 44 par d'autres organismes.

Organisation et Ressources humaines

Répartition par axe de formation des agents formés en 2011

Ensemble des services



Répartition par axe de formation et par direction des agents formés en 2011

AXE DE FORMATION	Direction générale et services rattachés	Direction des finances	Dir. de l'équilibre social de l'habitat, la politique des villes, équipements culturels et de loisirs	Direction de l'aménagement et des ressources techniques	Direction du développement	Direction des piscines et de la patinoire	Libellus
Formations Hygiène - sécurité	4	0	9	105	1	47	39
Formations d'adaptation des agents aux évolutions technologiques	13	7	4	20	4	14	13
Formations visant à parfaire l'adaptation des agents à leur poste ou liées à un projet professionnel	5	9	7	27	3	20	4
Préparations concours/examens	0	0	0	4	0	7	6
Formations d'intégration	0	0	0	1	0	0	1

SERVICES RESSOURCES

Communication & marketing territorial

Au positionnement de Castres-Mazamet comme pôle d'équilibre régional, compte tenu de son potentiel industriel et de recherche privée, avec une orientation « numérique et santé », qui bénéficie des apports de la plateforme numérique et du pôle d'enseignement supérieur et de recherche, correspondent des actions de marketing territorial et une politique de communication adaptées.

La politique de communication de la Communauté d'agglomération répond à ces objectifs de positionnement et relaie les priorités de l'action intercommunale dans la communication des organismes partenaires : ainsi, en matière de développement économique en lien avec Castres-Mazamet Technopole^{CEEI} et, en ce qui concerne le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, en lien avec le Syndicat mixte constitué à cet effet. Le service communication organise également l'information sur les services de la Communauté et facilite l'accès des usagers à cette

information, qu'il s'agisse des transports urbains, de la collecte des déchets, des équipements culturels et sportifs... Il s'adresse plus largement à la population de l'agglomération et, au-delà, à toutes les personnes ou groupes de personnes que concernent les actions qui découlent de la stratégie territoriale. Pour cela le magazine d'information trimestriel « Pôles Sud » est édité en 43 000 exemplaires et est largement diffusé.

La communication en ligne est devenue un vecteur essentiel comme en atteste la fréquentation du site internet (153 676 internautes en 2011, soit 421 visiteurs/jour). Une web TV permet la diffusion de vidéos, aussi bien sur des temps forts comme le retour à leur club de Castres des champions d'Europe de danse sur glace ou la rencontre « Défi sur le campus » lors de la semaine de l'étudiant, qu'un clip sur l'action de la Communauté d'agglomération.

L'accent est mis aussi sur l'événementiel tant pour le développement économique, au travers du programme d'animation de la technopole, que pour l'enseignement supérieur, avec les salons étudiants et l'organisation à l'échelle de l'agglomération

de la semaine de l'étudiant. Lors de l'édition 2011 de la foire de Castres, c'est un stand « éco-conçu » de 36 m² qui a présenté les actions de la collectivité en matière de développement durable.

Des guides sont édités et mis en ligne à l'adresse des nouveaux arrivants et des touristes : le guide des nouveaux arrivants est utilisé par les entreprises et les organismes qui recrutent, les jeunes qui étudient à Castres-Mazamet reçoivent à chaque rentrée une clé USB présentant l'offre de formations et un guide pratique ; un guide d'accueil touristique et un guide de l'hébergement et de la restauration sont réalisés en partenariat avec les Offices de tourisme qui les diffusent dans les foires et salons où est présentée l'offre touristique de Castres-Mazamet.

Systèmes d'information et logistique

Les services de la Communauté d'agglomération étant répartis sur 12 sites distants, les moyens logistiques dont ceux-ci disposent sont en partie décentralisés ; dans un souci de coordination et de rationalisation des ressources, le fonctionnement de l'informatique, de la téléphonie, et des liaisons intersites est assuré par la Direction générale des services.

La télétransmission des actes fonctionne depuis 3 ans ; concernant les marchés publics, la dématérialisation est effective pour la publicité, la consultation et le téléchargement par les entreprises des dossiers, et la télétransmission des candidatures et des offres.

Le Système d'information géographique accroît continuellement sa performance ; mutualisé avec les communes membres, il est associé à l'Observatoire économique et social ; ce service, rattaché à la Direction de l'aménagement et des ressources techniques, dispose d'un haut niveau de technicité pour collecter, traiter, analyser, cartographier les données nécessaires aux études.

L'Observatoire économique et social assure notamment des publications régulières, et fournit toutes les données dont les services peuvent avoir besoin, ainsi que des organismes extérieurs tels que le Syndicat mixte du SCoT, le Syndicat mixte de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Pays d'Autun, la technopole...

Affaires juridiques et marchés

En 2011, 103 marchés ont été conclus représentant au total près de 14 millions d'euros dont 38 pour des travaux (8 millions d'euros), 33 pour des fournitures (3 millions d'euros) et 32 pour des prestations de services ou intellectuelles (3 millions d'euros) ; 91 marchés ont été passés par voie de procédure adaptée et 12 par voie de procédure formalisée. Afin de réaliser des économies d'échelle par une mutualisation des procédures d'achats et de passation des marchés publics, la Communauté d'agglomération a adhéré à 4 groupements de commandes constitués de collectivités extérieures et/ou de communes membres. Pour l'un d'entre eux, elle a été désignée coordonnateur et a donc procédé à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des

cocontractants pour le compte de 8 communes membres.

La voie électronique est de plus en plus utilisée pour les échanges qui interviennent dans le processus d'achat public de la Communauté d'agglomération via son profil d'acheteur, site dématérialisé auquel le pouvoir adjudicateur a recours pour ses achats, et qui permet de mettre en ligne les avis de publicité et les documents de la consultation, de recevoir des candidatures et des offres électroniques de manière sécurisée et confidentielle, de gérer les échanges d'information entre la Communauté d'agglomération et les opérateurs économiques pendant la procédure de passation de marché.

Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, la Communauté d'agglomération fait appel à ses partenaires économiques que sont les entreprises qui répondent à ses appels publics à la concurrence. En application de l'article 14 du code des marchés publics, il est demandé à l'entreprise retenue, quelle qu'elle soit, de proposer, pour l'exécution du marché, une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou

professionnelles particulières.
A titre d'exemple, la construction de l'hôtel-pépinière d'entreprises « Arobase 2 » a généré 822 heures d'insertion réparties en 4 lots au lieu des 525 heures d'insertion initialement inscrites au marché. A l'issue du chantier, 4 personnes ont été maintenues à l'emploi par la structure d'intérim d'insertion sur d'autres chantiers portant des clauses sociales, 1 personne a bénéficié d'un CDD dans l'entreprise et 1 personne a entamé une formation qualifiante.

Répertoire des sigles

CACM	Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet
CCD	Contrat à Durée Déterminée
CDG	Centre De Gestion
CEEI	Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CPER	Contrat de Projets État-Région
DGF	Dotations Globales de Fonctionnement
FCTVA	Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
ICIC	Immobilier à Caractère Industriel et Commercial
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDIS	Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USB	Universal Serial Bus
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté



agglomération *Castres-Mazamet*